Téléconférence sur les résultats du T3 2026

Le 5 novembre 2026

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'acquisition d'entreprises de fibre aux États-Unis par Ziply Fiber avec Network FiberCo, y compris les avantages attendus des acquisitions; le centre de données d'intelligence artificielle (IA) de Bell dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan, y compris le calendrier d'exploitation du centre de données; l'expansion proposée du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan, y compris les avantages attendus et les répercussions qui devraient en découler; la transaction proposée avec La Caisse, y compris les avantages et les occasions qui devraient découler de cette transaction; l'utilisation prévue par Bell du produit de la transaction proposée; la relation de Bell avec TowerCo et son contrôle sur celle-ci; le moment auquel devrait avoir lieu la clôture de la transaction proposée avec La Caisse; le ratio de levier financier net cible de BCE attendu d'ici la fin de 2027; l'accent mis par BCE sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer les priorités stratégiques; l'orientation pour 2026 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires) et nos attentes concernant nos activités et le contexte d'exploitation en 2026 qui sous-tendent cette orientation; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel 2025 de BCE daté du 5 mars 2026, mis à jour dans les rapports de gestion de BCE pour le premier, le deuxième et le troisième trimestre de 2026 datés du 6 mai 2026, du 5 août 2026 et du 4 novembre 2026, respectivement, et le communiqué de presse de BCE daté du 5 novembre 2026 annonçant ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2026, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 5 novembre 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques

Être axé sur le client

- Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés[1] de 1,06 %, amélioration de 7 pb a/a – niveau le plus bas en 4 ans pour le T3
- Bell désignée comme le meilleur réseau mobile au pays, le meilleur réseau 5G et le réseau 5G le plus rapide parmi les principaux fournisseurs dans le cadre de l'étude Best Mobile Networks in Canada 2026 de PCMag[2]
- Lancement du Réseau sur demande de Bell, une plateforme numérique libre-service reposant sur son réseau de fibre optique qui permet aux clients d'affaires de commander, de gérer et d'adapter leur connectivité

Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Ajouts nets de 24 000 abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles lié à la marque de premier ordre de Bell dans l'ensemble des segments de clientèle
- Croissance continue générée par la fibre optique, avec 67 000 ajouts nets d'abonnés
- Deux acquisitions de petite envergure de réseaux de fibre optique aux États-Unis par Ziply Fiber avec l'intermédiaire de Network FiberCo : des plateformes de lancement pour l'expansion de l'empreinte de fibre optique
 - Contribution en trésorerie d'environ 200 M$ US de BCE pour les deux transactions; la première acquisition a ajouté environ 4 000 abonnés des services FTTH
- Dynamisme soutenu pour l'intensité des produits, alimenté par la croissance de la fibre optique et par l'adoption plus généralisée des abonnements aux services de contenu

1) Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles.

2) PCMag Best Mobile Networks in Canada 2026, publié le 24 septembre 2026.

Bell

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises

- Les produits de Bell Marchés Affaires ont enregistré une hausse de 9,2 %, portée notamment par une croissance de 41 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA[1)]
- Bell a développé un modèle d'IA spécialisé en cybersécurité en collaboration avec Cohere à partir des données de sécurité exclusives de Bell Cyber; ce modèle fonctionne désormais sur l'infrastructure du Réseau d'IA tissé de Bell au Canada
- La construction du centre de données spécialisé dans l'IA d'une capacité initiale de 300 MW en Saskatchewan, dont la capacité est entièrement sous contrat, progresse, quatre bâtiments étant actuellement en développement
- Bell a conclu un protocole d'entente non contraignant avec le gouvernement de la Saskatchewan visant jusqu'à 900 MW de capacité supplémentaire, pour une capacité potentielle totale de 1,2 GW

Devenir un leader du contenu et des médias numériques

- 5,15 millions d'abonnés à Crave, en hausse de 21 % a/a
 - Bell a été nommée parmi les marques de l'année 2026 par Strategy Magazine[2)]
- Hausse de 20 % a/a des produits liés au contenu numérique[3)] de Bell Média
- Forte progression des ventes internationales de séries originales de Crave (Rivalité passionnée, Yaga)

1) Les produits d'exploitation de Bell Marchés Affaires comprennent les produits d'exploitation tirés des produits et des services sur fil et sans fil générés par la vente de services de communications et de solutions propulsées par l'IA à de grandes et moyennes entreprises clientes de détail. Les produits tirés des communications comprennent les services de connectivité de base, dont les services de réseau sans fil, Internet, voix et données vendus directement à la clientèle d'affaires, ainsi que les services infonuagiques évolués, comme les services de centres de contact (CCaaS) et les communications unifiées en tant que service (UCaaS). Les produits liés aux solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

2) Strategy Magazine, 2026 Brands of the Year, annoncées le 15 octobre 2026.

3) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

Réseau d'IA tissé de Bell : progression de la construction en Saskatchewan



- ✓ Structure d'acier terminée pour 3 des 4 bâtiments et presque terminée pour le quatrième
- ✓ Membrane du toit installée à plus de 90 % pour 3 bâtiments, enveloppe en cours pour le quatrième
- ✓ Aménagement intérieur du premier bâtiment en cours
- ✓ Échéancier respecté pour le raccordement des sous-stations et de SaskPower
- ✓ Plus de 1 100 personnes travaillent sur le chantier
- ✓ Mise en service de la première salle de données toujours prévue au premier semestre de 2027

Construction d'une installation d'une capacité initiale de 300 MW en Saskatchewan faisant entièrement l'objet de contrat toujours sur la bonne voie
Avancement des travaux pour les quatre bâtiments

Bell

Souligner la valeur de nos infrastructures de tours cellulaires

- **Entente définitive prévoyant l'acquisition par La Caisse d'une participation de 49,9 % dans TowerCo, une nouvelle société d'infrastructures de tours cellulaires, pour 2,45 G$**
- **TowerCo deviendra la plus importante société de tours de télécommunications dédiée au Canada, avec plus de 5 000 sites**
- **Bell conservera une participation donnant le contrôle de 50,1 % ainsi que l'entière propriété et le contrôle de son spectre, de tout son équipement de réseau actif ainsi que de ses terrains**
- **Monétisation partielle des actifs d'infrastructure sans fil passive, conformément à la stratégie de répartition du capital clairement établie de BCE**
- **La clôture de la transaction est prévue au premier trimestre de 2027**

Ce partenariat contribuera à faire ressortir la valeur importante de nos actifs d'infrastructure

Bell

Mettre en œuvre la stratégie claire présentée lors de la Journée des investisseurs

- **Nouveaux abonnés de la marque Bell** ✓
- **Taux de désabonnement des services sans fil postpayés** ✓
- **Intensité des produits** ✓
- **Part de marché des services Internet par fibre** ✓
- **Produits tirés des solutions propulsées par l'IA** ✓
- **Abonnés de Crave** ✓

Mise en œuvre rigoureuse des principales mesures présentées lors de la Journée des investisseurs

Bell

Résultats financiers et d’exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions $, sauf les données par action)	T3 26	A/A
Produits des activités ordinaires	**6 182**	**2,2 %**
Tirés des services	5 412	1,6 %
Tirés des produits	770	6,9 %
BAIIA ajusté[1)]	**2 786**	**0,9 %**
Marge[2)]	45,1 %	(0,6) pt
Bénéfice net	**701**	**(84,6) %**
BPA établi selon les normes	**0,67**	**(86,2) %**
BPA ajusté[1)]	**0,74**	**(6,3) %**
Dépenses d'investissement	**1 330**	**(49,3) %**
Intensité du capital[3)]	21,5 %	(6,8) pts
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**2 218**	**15,9 %**
Flux de trésorerie disponibles (FTD)[1)]	**854**	**(14,9) %**

1) Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

2) La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

3) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

4) Les résultats de Ziply Fiber sont inclus à compter de la date d'acquisition du 1er août 2025 (deux mois au T3 2025).

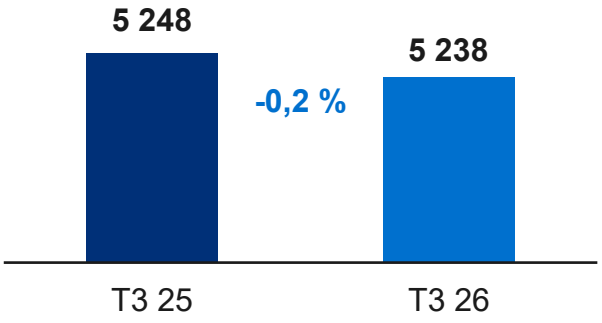
- Augmentation de 2,2 % a/a des produits grâce à la croissance de Bell Média et de Bell Marchés Affaires ainsi qu'à l'apport de Ziply Fiber[4)]
- Hausse de 0,9 % du BAIIA ajusté, liée à Ziply Fiber[4)] et à la croissance de 8,0 % de Bell Média
- Baisse a/a du bénéfice net et du BPA établi selon les normes, le T3 2025 ayant enregistré un profit de 5,2 G$ découlant de la vente de MLSE
- BPA ajusté de 0,74 $, en baisse de 6,3 % en raison surtout de l'accroissement de la dotation aux amortissements et de la diminution des ajustements fiscaux
- Croissance de 439 M$ a/a des dépenses d'investissement liée au développement des centres de données du Réseau d'IA tissé de Bell et à Ziply FIber[4)]
- FTD de 854 M$: 2 700 M$ en cumul annuel

Résultats financiers conformes à l'orientation pour l'exercice 2026

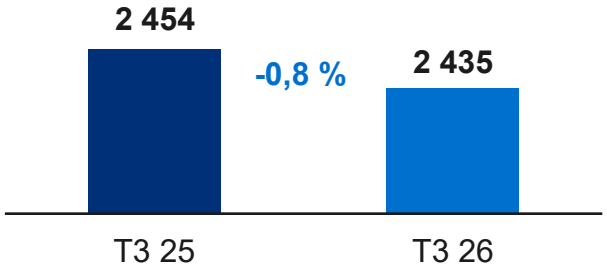
Bell

Bell Services de communications et de technologies – Canada

Produits des activités ordinaires (en millions $)



BAIIA ajusté (en millions $)



Faits saillants opérationnels du T3

- 24 110 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles
 - Ajouts nets importants pour la marque principale de Bell dans l'ensemble des segments de clientèle
- Taux de désabonnement des services postpayés de 1,06 %, amélioration de 7 pb a/a
 - Niveau le plus bas depuis 2022 au T3
- RMU[1)] en baisse de 1,7 % au T3, comparativement à une diminution de 2,3 % au T2
- 58 643 ajouts nets des services FTTH résidentiels

Résultats financiers du T3

- Les produits de Bell Marchés Affaires ont affiché une augmentation de 9,2 %, portée par une croissance de 41 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA, attribuable à Ateko et à Bell Cyber
- Hausse de 51,8 % des produits d'exploitation tirés des produits sur fil du fait de l'accroissement des ventes d'équipement de données à la clientèle d'affaires
- Baisse de 1,3 % des produits tirés des services sans fil, comparativement à une diminution de 2,2 % au T2
- Léger recul du BAIIA ajusté de 0,8 %, contre une baisse de 3,1 % au T2

Amélioration de la trajectoire des produits et du BAIIA ajusté par rapport au T2

1) Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

Bell Services de communications et de technologies – États-Unis

	T3 26
Résultats financiers	
Produits des activités ordinaires (en millions $)	**238**
BAIIA ajusté (en millions $)	**95**
Marge	40 %
Données sur les abonnés	
Ajouts nets des services FTTH résidentiels (en milliers)	**8,6**
Total des ajouts nets des services Internet (en milliers)	**3,8**
Abonnés des services FTTH résidentiels (en milliers)	**391**[1)]
Total des abonnés des services Internet (en milliers)	**453**[1)]

1) Comprend l'ajout de 3 814 abonnés des services Internet résidentiels FTTH et 3 839 abonnés des services Internet au total à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Fiber au T3 26.

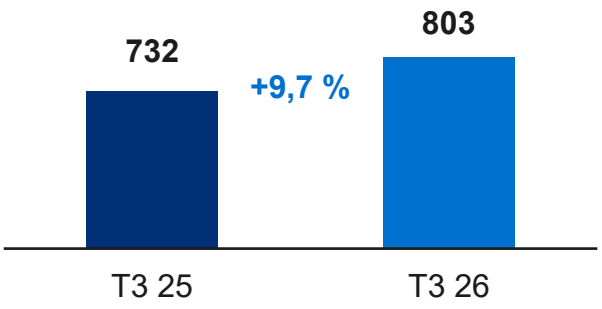
- Hausse de 6,4 % a/a de la clientèle d'abonnés des services résidentiels FTTH à 391 000[1)]
- Taux de pénétration des nouvelles cohortes liées à la fibre conforme au rendement historique
- Expansion de la zone de couverture du réseau de fibre
 - Les demandes de permis ont augmenté d'environ 60 % par rapport au T2 et ont été environ huit fois plus élevées qu'au T1
- Croissance des produits tirés de la fibre contrebalancée par le recul continu des services traditionnels
- Marge du BAIIA ajusté de 40 %

Dynamisme soutenu de la fibre aux États-Unis

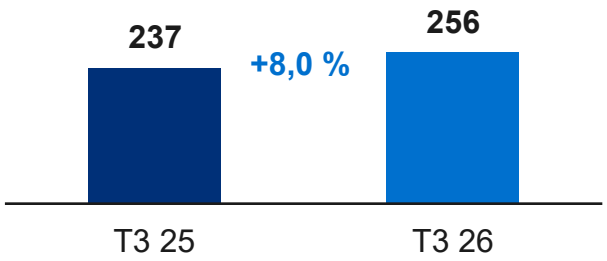
Bell

Bell Média

Produits des activités ordinaires (en millions $)



BAIIA ajusté (en millions $)



Faits saillants opérationnels du T3

- 5,15 millions d'abonnés de Crave, en hausse de 21 % a/a
 - Augmentation de 41 % a/a des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs
- Composition des revenus des services numériques d'environ 50 %, en hausse de 4 pts a/a

Résultats financiers du T3

- Accroissement de 9,7 % a/a du total des produits attribuable à la Coupe du Monde de la FIFA, à la croissance de Crave et aux ventes de programmes
- Produits tirés de la publicité en hausse de 9,0 % a/a
 - Produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique[1] en hausse de 41 % a/a
- Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 9,5 % a/a grâce à la forte croissance soutenue de Crave et des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de contenu sportif
- Hausse du BAIIA ajusté de 8,0 % a/a

Forte croissance des produits et du BAIIA ajusté pour un deuxième trimestre consécutif

[1] Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique s'entendent des produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles et les applications sur les téléviseurs connectés.

Situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles[1)]

3,7 G$
dont 650 M$ en trésorerie

*Au 30 septembre 2026

Ratio de levier financier net[1)]

~3,7 fois

*Au 30 septembre 2026

Ratio de solvabilité[2)]

~125 %

*Total des régimes PD de BCE au 30 septembre 2026

- Liquidités disponibles totales de 3,7 G$ à la fin du T3
- Excédent de solvabilité des régimes de retraite PD de 5,0 G$
 - Ratio de solvabilité bien supérieur à 105 %
- Ratio de levier financier net d'environ 3,7 fois à la fin du T3
- La vente en cours à La Caisse d'une participation de 49,9 % dans une nouvelle société d'infrastructures de tours cellulaires offre la flexibilité financière nécessaire pour financer des secteurs de croissance clés, notamment les solutions propulsées par l'IA
- Engagement soutenu vers l'atteinte d'un ratio de levier financier net cible de 3,5 fois d'ici la fin de 2027

1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

2) Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* (LNPP) et à son règlement connexe. En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

Nous mettons continuellement l'accent sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer nos priorités stratégiques

Bell

Objectifs financiers pour 2026

BCE	Orientation au 16 mars[1)]
Croissance des produits	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0 % à 4 %
Intensité du capital[2)]	~20 %
Croissance du BPA ajusté[3)]	(11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles[4)]	(34) % à (28) % 2 100 M$ à 2 300 M$
Dividende annualisé sur actions ordinaires	1,75 $

1) Mise à jour de l'orientation le 16 mars 2026 pour tenir compte de l'incidence financière prévue du centre de données d'IA en Saskatchewan.

2) Pour 2026, nous anticipons une augmentation des dépenses d'investissement en raison du développement du centre de données d'IA en Saskatchewan, ce qui entraînera une hausse du ratio d'intensité du capital.

3) Pour 2026, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts et de la diminution des ajustements fiscaux.

4) Pour 2026, nous anticipons une baisse des flux de trésorerie disponibles du fait de l'augmentation des dépenses d'investissement liée au développement du centre de données d'IA en Saskatchewan.

Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2026

Bell

Annexe

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026 (disponible sur SEDAR+, à sedarplus.ca, et sur EDGAR, à sec.gov), qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Reportez-vous à la section 9.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Reportez-vous à la section 9.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.